

VŒU RELATIF AU PROJET D'AEROPORT A NOTRE-DAME-DES-LANDES

Le contexte

Le Président du CESER - au regard des éléments d'actualité caractérisée par une opposition montante au projet d'aéroport – avait décidé de présenter un vœu à l'occasion de la réunion du CESER en session plénière.

Il faut noter que si cette Assemblée se revendique comme représentative de la société civile, il est légitime que la percutent les mêmes interrogations, que s'y cristallisent les mêmes positionnements ; notre organisation syndicale l'est elle-même et le groupe CGT du CESER n'y échappe pas quand il lui faut s'exprimer par un vote sans que son mandat soit clairement défini ou actualisé.

Les échanges qui ont eu lieu lors de deux réunions du Bureau du CESER – pour la CGT, Francine DESNOS et Christian DUBOT en sont membres – ont permis de déposer un texte au nom de la quasi-unanimité du Bureau.

La CGT a voté cette proposition en Bureau et le groupe CGT a voté le vœu en session parce que le texte :

- ne réaffirmait pas frontalement son « *attachement à un projet qualifié d'éminemment structurant* » comme le texte initial le prévoyait ;
- rappelait de façon factuelle les positionnements antérieurs du CESER ;
- indiquait que « *l'équipement apparaît comme moteur de développement* » ;
- pointait la nécessité de retour à un dialogue apaisé et d'un processus qui suppose une acceptation large sur notre territoire ;
- ouvrait la voie à une poursuite de la réflexion – notamment en Commission « Infrastructures-Déplacements-Télécommunications-Energies ».

C'est ce qui a fait consensus !

Le texte proposé et adopté

« Le Conseil Economique Social Environnemental Régional des Pays de la Loire s'est réuni en session plénière les lundi 26 et mardi 27 novembre 2012, pour examiner les orientations budgétaires 2013 de la Région. A cette occasion, au sujet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, il a souhaité exprimer la position de la société civile organisée qu'il représente. »

Le CESER rappelle qu'à maintes reprises, il s'est prononcé de façon constante et très majoritaire en faveur du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique vers Notre-Dame-des-Landes.

Depuis plus de trente ans, ses avis ont constamment considéré l'intérêt structurant d'un aéroport à vocation internationale. Cet équipement apparaît moteur de développement à moyen et long terme pour notre région et, plus largement, pour la façade atlantique et le Grand Ouest. Il suppose d'être accompagné par un réseau d'accessibilité respectueux de l'environnement incluant une desserte ferroviaire satisfaisante.

Le CESER considère que les voies démocratiques et légales sont les meilleures garantes de l'intérêt collectif. Dans cet esprit et dans la diversité de la société civile qui le compose, il forme le vœu que la Commission annoncée par le Gouvernement permette un dialogue apaisé. Cette respiration démocratique représente un nouvel élément de pédagogie des enjeux, un temps de maturation nécessaire dans un processus qui suppose une acceptation large sur notre territoire.

Fort de sa composition élargie, le CESER entend contribuer à la poursuite de la réflexion. »

Le vœu a été adopté par 72 voix pour, 11 abstentions et 4 contre.

DEPUIS LA SESSION, LA PRESSE RELAIE LE SOUTIEN SANS NUANCE DU CESER AU PROJET...

Dès le mardi soir, la communication du Président du CESER se traduisait par « **Le CESER des Pays de la Loire réaffirme son soutien à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes** ».

Le lendemain, la presse quotidienne régionale reprenait l'information avalisant le soutien du CESER au projet. En page 3 de Ouest-France, dans un article intitulé « **Les patrons plaident pour le futur aéroport** », le journaliste – très proche de l'ancien Président du CESR, Alain MUSTIERE – note que le « *Conseil Economique, Social et Environnemental a encore dit oui au transfert de l'aéroport Nantes Atlantique à Notre-Dame-des-Landes* ».

Si les positionnements étaient si clairs, l'élaboration du texte n'aurait pas demandé deux réunions de Bureau, chaque formule n'aurait pas été si pesée... Il faut noter que les invectives n'ont pas manqué de la part de certains représentants patronaux qui ont ressorti les vieux chiffons rouges et noirs de « trotskistes » et « terroristes », ce qui est loin du dialogue apaisé requis !!!

Suite au communiqué de presse, le groupe CGT du CESER s'est immédiatement adressé au Président du CESER pour lui faire part de son mécontentement face à ce qu'il qualifie soit d'erreur de communication, soit d'instrumentalisation du vote de nombreux Conseillers.

Pour la CGT, le titre à usage politicien ajouté au texte constitue un grave coup porté au contrat de confiance qui garantit la qualité du dialogue social.

EXTRAITS DU COURRIER ADRESSE AU PRESIDENT DU CESER

« *Au nom du groupe CGT du CESER des Pays de la Loire, je vous demande donc d'apporter un erratum à la newsletter communiquée ce matin par vos services, d'en informer la presse et de clarifier notre expression interne en direction des Conseillères et Conseillers.*

Si tel n'était pas le cas, la CGT prendrait acte de ce qu'elle apprécierait comme une manipulation et en tirerait les conséquences appropriées.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Président, l'expression de notre mécontentement. »

RAISON GARDEE, CERTES, MAIS CLARTE ET TRANSPARENCE EXIGEEES !!!

Faute de mandat clairement défini, les membres du groupe CGT se sont retrouvés seuls face à leur mandat ; ils l'ont assumé parce que le texte n'excluait aucune porte, n'étiquetait aucun positionnement..

Ils l'ont assumé quand de nombreuses pressions externes et internes s'exerçaient pour peser sur leur vote, jetant une suspicion inacceptable sur l'intégrité de leur démarche au regard de leur mandat CGT dans une instance telle que le CESER !!!

Aujourd'hui, une question centrale se pose : « **Quelle sera la voix de la CGT au sein de la Commission du CESER qui va se livrer à un examen approfondi des éléments qui font débat, cadre de la réflexion que le CESER fixe à la poursuite de la réflexion ?** ».

Aujourd'hui, s'il ne s'agit pas de figer les débats autour d'une ligne de fracture « POUR / CONTRE », comment les organiser autour des thématiques qui nous sont a priori communes, celle de progrès social, de développement humain durable, de combat contre les appétits du capitalisme en territoires, de mise en concurrence des salariés ?

QUE CETTE LETTRE CONTRIBUE A CET EXERCICE IMPOSE MAIS NECESSAIRE !!!